



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aveugles et malvoyants

Question écrite n° 67957

Texte de la question

M. Didier Mathus interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur la fermeture du centre de basse vision mutualiste de Saône-et-Loire. Destiné aux personnes déficientes visuellement, ce centre évalue le handicap des patients et propose une rééducation adaptée à leurs besoins. L'objectif est de les aider à surmonter ce handicap en facilitant leur vie quotidienne. Pourtant, le centre vient d'être informé du non report des crédits accordés par la Mission générale de santé pour assurer le fonctionnement du site. Dans ces conditions, il lui demande quelle solution peut être apportée aux nombreux patients qui attendaient avec beaucoup d'espoir la prise en charge de leur handicap visuel pour une meilleure intégration dans la société.

Données clés

Auteur : [M. Didier Mathus](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67957

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 décembre 2009, page 12452

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)